

que, les gaz qu'elles contiennent, et, après différents essais, il inventa, en 1779, un instrument auquel il donna le nom d'*hydropneumatique*.

Il adressa la description de son appareil à la Société royale de médecine, et Vicq-d'Azyr lui écrivit, le 23 mai 1780, pour lui donner connaissance des conclusions favorables de la commission qui avait été chargée d'examiner et d'apprécier sa découverte; la Société royale, tout en déclarant que l'appareil hydropneumatique de Lanoix laissait encore à désirer un degré de perfection, reconnaissait cependant qu'il était *le plus commode, le plus simple et le plus parfait* de ceux qui avaient été proposés jusqu'alors.

Malgré les progrès que la chimie a faits depuis cette époque, les procédés employés de nos jours ne donnent pas de meilleurs résultats.

La disette du bois se faisait sentir depuis quelques années, et, en 1782, on s'était vu, à Paris et à Lyon, dans la nécessité de prendre quelques mesures propres à assurer l'approvisionnement du combustible aux besoins de première nécessité. Pour parer à cette disette, la pensée se portait généralement vers le charbon de terre que l'on substituait déjà au bois dans les divers travaux qui exigent l'emploi du feu. La boulangerie, qui consomme une immense quantité de bois, ne songeait pas à le remplacer par le charbon, lorsque, sur la proposition de M. de Flesselles, intendant de la généralité, la Société royale d'Agriculture de Lyon proposa pour sujet de concours la question suivante : « Construire un four de « boulanger, où l'on ne brûlera que du charbon de terre. Le « prix ne sera décerné qu'après douze fournées reconnues « parfaites. »

C'était pour Lanoix une belle occasion d'appliquer ses connaissances théoriques à la réalisation d'une œuvre d'uti-